

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS PRISES

PAR LE CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE DU 19 janvier 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- DECIDE d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), conformément aux dispositions du règlement d'urbanisme, et précise que le projet sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du P.L.U.
- DECIDE d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de l'Adjoint Technique de la commune qui passera de 20 heures à 30 heures par semaine.
- N'UTILISE PAS son droit de préemption sur la parcelle cadastrée E n°789 située 4 rue Saint Alban.
- AUTORISE le déclassement du chemin rural n°4 dit « De la Côte » qui passe dans le domaine privé communal avec interdiction d'accès au public.
- A VOTE les subventions municipales suivantes :

	Année 2011	Année 2012
Association Départementale des Amis Parents d'Enfants Inadaptés en Meuse	30€	30€
ADMR Canton de Charny	250€	250€
Association Nationale des Communes avec Emprises de Terrains Militaires (ANCETM)	24€	24€
Association Sportive et Culturelle de Charny	100€	120€
CCAS de Fromeréville les Vallons	100€	100€
Comité des fêtes de Fromeréville les Vallons		500€
Souvenir Français Verdun-Charny	75€	100€
Amicale des donateurs de sang bénévoles	25€	25€
Association sportive Nixéville Blercourt	100€	120€
Collège Saint Exupéry de Thierville-sur-Meuse	50€	50€
Participation au Syndicat mixte scolaire (voyage scolaire)		600€

LE MAIRE

ALAIN DOYEN